

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE

Séance du 6 Juillet 2023

Délibération n°DEL-2023-57

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 30/06/2023

Date d'affichage : 30/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 6 Juillet à 18h30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Madame POREAU Sylvie, Madame GISSINGER Sylviane, Madame Amandine MARILLER, Monsieur JUSSEAUME Jérôme, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur ALLAIN Franck,

Procurations : Monsieur LEVANTERI Vincent à Monsieur MISSOUR Gérald

Absents excusés : Monsieur GIRARD Jack, Madame ORNIA Katrine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame Monique MORGAT-BEULIN, Monsieur Didier AZNAR

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Bernard COMBA est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : **Application du Régime Forestier** **Restructuration de la consistance foncière de** **la forêt communale de Saint-Nazaire**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que :

-dans le cadre de la révision du PLU de la commune, l'Office National des Forêts (noté dans la suite de la délibération : O.N.F.) a été interrogé au titre du porter à connaissance par la DDTM du Gard,

-les parcelles prévues en mesures compensatoires environnement du parc solaire de Saint Nazaire sont incluses à la proposition de soumission au régime forestier énoncée dans cette délibération et feront l'objet d'une convention tripartite (Commune – Opérateur - ONF) pour leur gestion.

-en préambule à la réalisation de l'aménagement forestier par les services de l'O.N.F., et dans ce cadre-là, il convient également de mettre à jour l'assiette foncière des terrains communaux bénéficiant du régime forestier. Ce travail est d'autant plus nécessaire qu'une grande partie du territoire communal de Saint Nazaire a été remembrée entre 2015 et 2019 avec suppression des sections B à D qui ont été remplacées par les sections AA à AL.

Ainsi, après vérification et étude par les services de l'O.N.F. en concertation avec Monsieur le Maire notamment lors de la réunion qui s'est tenue en mairie de Saint Nazaire le 26 juin 2023, il a été convenu qu'il était nécessaire de mettre à jour les surfaces portant l'application du

Délai de recours auprès du tribunal administratif de Nîmes : 2 mois

régime forestier dont la surface de 45 ha 37 a 36 ca date d'un ar
soumission du 15 octobre 2003 (noté dans la suite de la délibération
présentait la liste exhaustive des parcelles cadastrales relevant du régime

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le 10/07/2023

ID : 030-213002884-20230706-DEL_2023_57-DE

L'analyse foncière effectuée à partir du compte communal 2022 (matrices cadastrales issues de visu DGFIP) et des documents cartographiques dont le plan cadastral de 2003 correspondant aux parcelles notées dans l'A.P. de 2003, fait état que :

1/ la parcelle cadastrale A 513 notée dans l'A.P. de 2003 avec une surface de 3,1330 ha a été découpée en 2 parcelles cadastrales. La A 1391 appartenant toujours à la commune de Saint Nazaire pour 3,0553 ha et la A 1392 appartenant à Monsieur Jacques PRADIER pour 0,0777 ha. De fait, il est donc demandé la distraction du régime forestier de cette parcelle cadastrale A 1392 pour une contenance de **0,0777 ha**.

Les parcelles cadastrales A 752 notée dans l'A.P. de 2003 avec une surface de 0,0187 ha, A 820 notée dans l'A.P. de 2003 avec une surface de 0,0400 ha, A 823 notée dans l'A.P. de 2003 avec une surface de 0,1147 ha, A 868 notée dans l'A.P. de 2003 avec une surface de 9,1894 ha et A 958 notée dans l'A.P. de 2003 avec une surface de 0,2133 ha soit une surface totale de 9,5761 ha sont devenues suite :

* aux remembrement les parcelles cadastrales A 1401 pour 0,1728 ha, A 1404 pour 8,9736 ha, AK 2 pour 0,1891 ha, AK 5 pour 0,1923 ha et AK 17 pour 0,0275 ha appartenant toujours à la commune de Saint Nazaire pour une surface totale de 9,5553 ha ;

* et à la vente à Madame Brigitte ARTOLA d'une parcelle cadastrale devenue après remembrement la AK 3 et dont une partie était soumise au régime forestier et doit être distraire puisque cette surface de 0,0208 ha n'appartient plus à la commune de Saint Nazaire. De fait, il est donc demandé la distraction du régime forestier d'une partie de cette parcelle cadastrale AK 3 pour une contenance de **0,0208 ha**.

Ainsi la surface totale à distraire du régime forestier s'élève à 0 ha 09 a 85 ca.

2/ **il reste donc 29 parcelles cadastrales** qui font toujours partie de l'assiette de la forêt communale (noté dans la suite de la délibération F.C.) de Saint Nazaire bénéficiant du régime forestier **pour une surface corrigée de 45 ha 27 a 51 ca**.

3/ Après vérification de la liste des 29 parcelles cadastrales constituant toujours la forêt communale par rapport au document d'urbanisme en cours de validité, il est apparu qu'aucune autre parcelle cadastrale ne devait être distraite du régime forestier.

4/ Par ailleurs, 70 nouvelles parcelles cadastrales forestières présentant une vocation forestière et une contenance totale de 70 ha 65 a 67 ca, sont proposées pour intégrer la forêt communale. La gestion de ces parcelles sera confiée à l'O.N.F. conformément aux articles L211-1 et D221-2 du code forestier et incluses dans l'aménagement à venir.

Ainsi la nouvelle surface des parcelles cadastrales relevant du régime forestier s'élève à un total de 115 ha 93 a 18 ca réparti sur 99 parcelles cadastrales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide en conséquence :

1/ la distraction du régime forestier des parcelles cadastrales suivantes :

Commune de situation	Forêt de rattachement	Lieu-dit	Parcelle cadastrale	Surface Cadastre (ha)	Surface soumise (ha)	Propriétaire	Régime forestier
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	La Peyre	A 1392	0,0777	0,0777	M. PRADIER Jacques	Arrêté Préfectoral n° 2003-288-7 du 15/10/2003
		Montée de la Cazelle	AK 3 partie	0,2211	0,0208	Mme ARTOLA Brigitte née ROUVIER	
SURFACE TOTALE de la forêt communale de SAINT NAZAIRE à distraire du régime forestier				0 ha 09 a 85 ca			

2/ de demander l'application du régime forestier, en garantie de la gestion durable selon les critères d'Helsinki, à la forêt communale de Saint Nazaire pour 70 ha 65 a 67 ca qui s'ajoutent à la forêt communale (45 ha 27 a 51 ca) dont la surface totale est portée à 115 ha 93 a 18 ca conformément à la liste jointe en annexe.

La forêt communale est ainsi augmentée de 70 ha 55 a 82 ca (surface 2023 – surface 2003 = 115,9318 – 45.3736).

PJ : liste des parcelles communales relevant du régime forestier précisant l'ancien soumis et les parcelles ajoutées.

Commune de situation	Forêt de rattachement	Lieu-dit	Parcelle cadastrale	Surface Cadastre (ha)	Surface soumise (ha)	Propriétaire	Régime forestier
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA ROUVIERE	A 1	1,4080	1,4080	Commune de Saint Nazaire	Nouvelle soumission : parcelle proposée pour intégrer le Régime Forestier à partir de 2023 (noté : N.S. au R.F. 2023)
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA ROUVIERE	A 11	3,1480	3,1480	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA ROUVIERE	A 14	0,1650	0,1650	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	COSTE SAINT NAZAIRE	A 130	0,1340	0,1340	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	COSTE SAINT NAZAIRE	A 138	0,2560	0,2560	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	COSTE SAINT NAZAIRE	A 143	5,9694	5,9694	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA SARAZINE	A 168	0,7240	0,7240	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA SARAZINE	A 176	1,1090	1,1090	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA SARAZINE	A 190	0,1670	0,1670	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA SARAZINE	A 195	2,6320	2,6320	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 203	0,0728	0,0728	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 205	0,6544	0,6544	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 208	0,4260	0,4260	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 211	1,6490	1,6490	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 212	0,3130	0,3130	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 214	0,3690	0,3690	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 224	0,0950	0,0950	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 226	0,1147	0,1147	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LES FONTS	A 241	0,8680	0,8680	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LES FONTS	A 248	0,0980	0,0980	Commune de Saint Nazaire	Arrêté préfectoral n ° 2003-288-7 du 15/10/2003 (noté : A.P. n ° 2003-288-7 du 15/10/2003)
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	TISSIERES	A 255	0,1960	0,1960	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	TISSIERES	A 265	0,1460	0,1460	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LES MICHELLES	A 274	0,2880	0,2880	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LES MICHELLES	A 275	0,3642	0,3642	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LES MICHELLES	A 299	1,9490	1,9490	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PLAINE DU LANDAS	A 458	0,6850	0,6850	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	RANC	A 470	0,2650	0,2650	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023

Commune de situation	Forêt de rattachement	Lieu-dit	Parcelle cadastrale	Surface cadastrale (ha)	Surface soumise (ha)	Propriétaire	Régime forestier
Saint Nazaire	NAZAIRE	COUQUIOU					
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA PEYRE	A 507	0,1490	0,1490	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	A 526	0,4890	0,4890	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	A 533	0,0610	0,0610	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	A 545	0,0400	0,0400	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	A 546	0,2500	0,2500	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CANARES	A 565	0,1310	0,1310	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CANARES	A 570	1,5490	1,5490	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CANARES	A 582	8,1362	8,1362	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CANARES	A 595	0,0215	0,0215	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 604	0,5340	0,5340	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 606	0,0650	0,0650	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 607	0,1060	0,1060	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 608	0,0641	0,0641	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 612	0,0810	0,0810	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 613	0,1340	0,1340	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 615	0,3340	0,3340	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 616	0,0960	0,0960	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 617	0,2090	0,2090	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 618	1,9500	1,9500	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 626	0,0760	0,0760	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 627	0,3400	0,3400	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 632	0,4120	0,4120	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 634	1,4080	1,4080	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 637	23,5690	23,5690	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 638	0,0330	0,0330	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 649	0,1120	0,1120	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PIJEAUD	A 651	2,5390	2,5390	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 662	0,2187	0,2187	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LE BRUGAS	A 663	0,1116	0,1116	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LES MICHELLES	A 671	0,0070	0,0070	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	RANC	A 745	0,7397	0,7397	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023

Commune de situation	Forêt de rattachement	Lieu-dit	Parcelle cadastrale	Surface cadastrale (ha)	Surface soumise (ha)	Propriétaire	Régime forestier
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	COUQUIOU	A 746	0,0530	0,0530	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	RANC COUQUIOU	A 747	0,1035	0,1035	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	A 813	0,6410	0,6410	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	A 873	0,0040	0,0040	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	A 874	0,0076	0,0076	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	RANC COUQUIOU	A 876	0,0118	0,0118	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	RANC COUQUIOU	A 960	0,0716	0,0716	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA ROUVIERE	A 1342	1,1615	1,1615	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LA PEYRE	A 1391	3,0553	3,0553	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	RANC COUQUIOU	A 1401	0,1728	0,1728	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	A 1404	8,9736	8,9736	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	VAQUIERES	AC 26	1,2402	1,2402	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	VAQUIERES	AC 32	2,0950	2,0950	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	VALAURIE	AD 12	0,4430	0,4430	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	VALAURIE	AD 16	1,1964	1,1964	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	VALAURIE	AD 19	1,8064	1,8064	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CADE ET SORBIN	AE 1	0,7768	0,7768	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CADE ET SORBIN	AE 14	3,5069	3,5069	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CADE ET SORBIN	AE 21	0,1708	0,1708	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ROQUEBRUNE	AE 70	1,4683	1,4683	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ROQUEBRUNE	AE 98	0,0422	0,0422	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ROQUEBRUNE	AE 108	2,6309	2,6309	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ESTRAMIERES	AE 111	6,1763	6,1763	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ESTRAMIERES	AE 126	0,9555	0,9555	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ESTRAMIERES	AE 154	1,1986	1,1986	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ESTRAMIERES	AE 166	0,5476	0,5476	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ESTRAMIERES	AE 182	1,4512	1,4512	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ESTRAMIERES	AE 184	0,4381	0,4381	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ESTRAMIERES	AE 186	1,3504	1,3504	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	ESTRAMIERES	AE 188	0,7495	0,7495	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023

Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	AK 2	0,1891	0,1891	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	CAZELLES	AK 5	0,1923	0,1923	Saint Nazaire	du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	RANC COUQUIOU	AK 17	0,0275	0,0275	Commune de Saint Nazaire	AP n ° 2003-288-7 du 15/10/2003
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PLAINE DU LANDAS	AK 27	0,0325	0,0325	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de situation	Forêt de rattachement	Lieu-dit	Parcelle cadastrale	Surface cadastrale (ha)	Surface soumise (ha)	Propriétaire	Régime forestier
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PLAINE DU LANDAS	AK 35	0,6688	0,6688	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PLAINE DU LANDAS	AK 37	0,0819	0,0819	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	PLAINE DU LANDAS	AK 47	2,2146	2,2146	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LANDAS	AK 87	0,1346	0,1346	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LANDAS	AK 88	1,0245	1,0245	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LANDAS	AK 89	0,3989	0,3989	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
Commune de Saint Nazaire	SAINT NAZAIRE	LANDAS	AK 90	0,2360	0,2360	Commune de Saint Nazaire	N.S. au R.F. 2023
SURFACE TOTALE proposée pour intégrer la nouvelle forêt communale de SAINT NAZAIRE relevant du régime forestier				115 ha 93 a 18 ca			

Et ont signé les membres présents,

Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

**Le Maire,
Gérald MISSOUR**

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 030-213002884-20230706-DEL_2023_57-DE
